



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. PAIEMENTS

a) Délais: Toutes les factures sont payables à Lokeren, dans les 30 jours de la date de facturation. D'autres conditions spécifiques peuvent s'appliquer si elles ont été explicitement convenues au préalable.

Seules les réclamations introduites conformément à l'article 5 peuvent entraîner un report de paiement.

Ce paiement postposé portera seulement sur la livraison contestée et ne suspend en aucun cas les engagements de l'acheteur pour les autres livraisons.

b) Intérêts: En cas de non-paiement, il sera porté en compte, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt égal au taux de base du crédit de caisse, augmenté de 2% avec un minimum de 15%. La période pendant laquelle l'intérêt est dû prend cours à la date de l'échéance et se termine à la date de réception du paiement.

c) Limitation de crédit: Le montant de la facture peut être augmenté d'un forfait de 2% qui sera redevable si le paiement nous arrive après l'échéance prévue. Il n'est donc pas exigible si le paiement est effectué dans les délais. Ce forfait n'empêche en rien l'imputation des intérêts mentionnés ci-dessus.

d) Indemnité: En ce qui concerne les intérêts de retard, le client pris en défaut sera prévenu par simple courrier. Le montant du paiement subira une majoration de 15% avec un minimum de 125 EUR et un maximum de 750 EUR en application de l'article 1152 (C.C.). Cette indemnité est redevable en tant que dédommagement pour les frais non judiciaires (personnel et administratifs).

e) Traités: Le paiement n'est possible par traités acceptés qu'avec notre accord préalable. Dans ce cas les frais sont calculés forfaitairement pour la période comprise entre l'échéance de la facture et l'échéance de la traite. Ils sont basés sur le taux d'intérêts indiqué ci-dessus indépendamment de la date de réception de la traite.

f) Réserve de propriété: Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'à réception du paiement intégral.

g) Compensation: La compensation des dettes et des créances qui résulte de ventes mutuelles s'opère de plein droit par la seule force de la loi même à l'insu du débiteur (C.C. art. 1290).

2. GENERALITES

a) Application et dérogation: Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes qui nous sont faites. L'acheteur est censé les accepter par le seul fait de sa commande. Les dérogations éventuelles à ces conditions de vente, même figurant sur des documents émanant de l'acheteur ou de nos représentants, ne nous sont opposables que moyennant confirmation écrite de notre part. Même dans ce cas les présentes conditions de vente restent d'application pour tous les points desquels il n'aura pas été expressément dérogé.

b) Tribunaux: Les contestations seront soumises à la juridiction des tribunaux de Dendermonde.

3. LIVRAISON

a) Lieu: Les marchandises sont considérées réceptionnées définitivement en nos magasins même si la livraison s'est faite franco par nos soins. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

b) Délai: Les délais de livraison sont toujours indiqués à titre d'information et ne comportent pour nous aucun engagement. Un retard de livraison ne peut avoir pour conséquence la résiliation du contrat ni d'indemnités.

c) Frais d'expédition et d'administration: Les livraisons se font franco pour les commandes supérieures à 1.250 EUR net. Pour toutes les commandes inférieures à 1.250 EUR net, il sera compté en supplément une intervention forfaitaire de 50 EUR pour les frais de transport.

d) Retours: Les marchandises vendues ne sont ni reprises, ni échangées. Des exceptions peuvent être faites avec notre accord convenu préalablement. Le retour doit s'effectuer franco.

e) Mode de livraison : toutes les marchandises sont livrées par camion sans grue. Le déchargement de la marchandise est à la charge du client. Si d'autres modalités sont demandées à la demande spécifique du client, comme la livraison de marchandises avec un camion-grue, un montant forfaitaire sera facturé pour cela. Ce montant forfaitaire est inclus dans nos conditions de commande.



www.b-cables.be - info@b-cables.be

B-Cables België NV
Industriezone E17/3 nr. 3504
Mosten 3
B-9160 Lokeren
Tel: +32 9 210 52 52





f) Longueurs : La production de câble implique des tolérances. Tous les câbles fabriqués spécialement peuvent avoir une tolérance de +5% sur toute longueur demandée.

4. PRIX ET OFFRES

a) Prix: Tous nos prix sont nets, hors TVA. Toutes taxes, droits et frais, et notamment les frais stipulés à l'article 3, dus sur les marchandises lors de la livraison ou postérieurement à celle-ci sont à charge de l'acheteur.

b) Offres: Les prix communiqués oralement et les indications éventuelles sur nos bons de commande n'engagent notre société qu'après confirmation écrite. La validité des offres est limitée à 30 jours. Dérogations peuvent être communiquées sur les offres écrites. Toute commande engage l'acheteur mais nous engage qu'après confirmation écrite de notre part. Les offres de prix pour câbles et fils sont basées sur le cours de cuivre W.B. ou tarif du jour et doivent être adaptées au cours de cuivre W.B. ou tarif valable le jour de la commande.

5. RECLAMATIONS ET GARANTIE

Toutes réclamations concernant les marchandises ou la facture, devront nous être soumises par écrit dans les huit jours respectivement de la date de livraison ou de la réception de la facture. Les réclamations doivent être motivées clairement. Nous acceptons l'exécution sans discussion de la garantie du fabricant pour tout dommage provoqué par notre chauffeur lors de la livraison. Toutefois si une réclamation est reconnue justifiée, notre garantie est limitée à celle fixée par le fabricant ou norme. En tout état de cause, notre responsabilité est limitée au moment du prix perçu pour les biens à raison desquels notre responsabilité pourrait être engagée. Nous ne serons en aucun cas responsables pour quelque dommage direct ou indirect. L'acheteur garantit notre irresponsabilité des prétendues conséquences, que son client ou des tiers adresseraient contre nous relatives aux marchandises vendues.

6. TOURETS ET DIVERS

Toutes les bobines ≤ 1 mètre sont des bobines jetables. Les grosses bobines peuvent être récupérées, sous réserve d'un accord préalable. Les bobines doivent ensuite être récupérées en 1 point central. Ces bobines à emporter doivent être en bon état. Si la bobine n'est pas retournée ou ne peut pas être récupérée dans le délai spécifié, un loyer mensuel sera facturé, qui correspond à 5% de la valeur de la bobine. Le mois du retour sera facturé en totalité. Toutefois, en cas de perte ou autre motif, le vendeur peut demander la facture définitive de la valeur totale, le loyer déjà facturé restant acquis.

Si des longueurs spécifiques sont demandées qui s'écartent de la longueur standard, telles que des bobines de 500 m et 1000 m, des frais de coupe seront facturés. Une fois qu'une longueur spécifique a été coupée, elle ne peut pas être annulée et le montant total de cette longueur sera facturé.

7. ANNULATION

Les commandes et commandes/contrats sur appel (commandes tenues en stock pour le client), une fois confirmées et acceptées par le client, ne peuvent être annulées sans indemnité.

L'indemnisation s'applique comme suit :

Annulation ≤ 3 semaines (21 jours calendaires après réception de la commande) : 15%

Annulation ≤ 4 semaines (28 jours calendaires après réception de la commande) : 20%

Annulation ≤ 5 semaines (35 jours calendaires après réception de la commande) : 25%

Annulation ≤ 6 semaines (42 jours calendaires après réception de la commande) : 30%

Annulation > 6 semaines (à partir de 43 jours calendaires après réception de la commande) : 35%

En cas d'annulation d'articles qui ne sont pas des produits en stock et qui ont été fabriqués spécifiquement pour le client, une compensation de 80% est d'application. Celle-ci peut être déjà perçue dans les deux semaines qui suivent la commande.

